

# Rapport Développement Durable 2013 de La Cali

Synthèse

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Rapport rédigé par les services de La Cali  
Février 2014



# Sommaire

3	<b>Préambule</b>
4	<b>La Cali en quelques mots</b>
6	<b>Lutter contre le changement climatique</b>
7	<b>Préserver la biodiversité</b>
8	<b>Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains</b>
10	<b>Assurer la cohésion sociale et la solidarité</b>
12	<b>Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables</b>
13	<b>La Cali exemplaire et responsable</b>
13	<b>Les actions conduites par La Cali au titre de la gestion des ressources humaines</b>
13	<b>Les finances publiques : des procédures simplifiées pour un meilleur service</b>
13	<b>La commande publique responsable</b>
14	<b>Vers une gestion durable du patrimoine de La Cali</b>

# Préambule

Deux années après la création de la Communauté d'agglomération du Libournais, **le projet territorial, solidaire et durable de La Cali** se construit, permettant à la collectivité de déployer l'ensemble de ses compétences à l'échelle de son territoire.

Au fil des années, l'idée d'un **territoire engagé dans une démarche de transition énergétique** se concrétise par des actions transversales menées à travers l'exercice de ses compétences, notamment dans le domaine de l'habitat, du développement économique ou du transport.

Dans le domaine de l'habitat, la collectivité a souhaité se doter d'outils opérationnels pour aider les propriétaires occupants dans l'amélioration globale et durable de leur logement. Une convention-cadre, signée entre La Cali et ses partenaires locaux, a permis de définir les actions à mettre en œuvre pour une **véritable efficacité énergétique et une amélioration du parc privé**. Cette convention vise ainsi la rénovation de 1 000 logements privés en cinq ans sur le territoire de La Cali.

La Cali s'est engagée dans une démarche de **Plan Climat Énergie Territorial** (PCET) qui a permis de réaliser son bilan des émissions de gaz à effet de serre. Sur cette base, la collectivité va pouvoir définir, pour les années à venir, une politique ambitieuse en matière énergétique et climatique, en particulier dans le cadre de son fonctionnement interne et de l'exercice de ses compétences.

La Cali construit ses politiques à partir de diagnostics territoriaux et études de faisabilité (en matière de développement économique, d'habitat, d'offre de service petite enfance, enfance, jeunesse...) conduits dans une logique de concertation avec les acteurs concernés (publics cibles, opérateurs, partenaires institutionnels). Cette approche participative permet à la collectivité de définir les axes de ses politiques publiques, en respectant ce principe fondamental de toute démarche de développement durable.

**Le troisième rapport de développement durable de La Cali**, dont le présent document constitue la synthèse, démontre que les concepts du développement durable sont de plus en plus pris en compte dans les projets et activités de la collectivité et de ses services au bénéfice du territoire et de ces habitants.

Bonne lecture.

# La Cali en quelques mots

## Des compétences stratégiques et de développement et des services de proximité

Outre les compétences obligatoires fixées par la loi du 16 décembre 2010, La Cali a repris, dès sa création, l'intégralité des compétences auparavant mises en œuvre par les trois anciennes communautés de communes (celle du Canton de Guîtres, celle du Libournais et celle du Pays de Coutras).

Ses compétences sont réparties en 3 blocs :

### Les compétences obligatoires :

- Le développement économique
- L'aménagement de l'espace
- L'équilibre social de l'habitat
- La politique de la ville

### Les compétences optionnelles :

- L'environnement et le cadre de vie
- L'action sociale d'intérêt communautaire
- Création, gestion, soutien au fonctionnement d'équipements culturels et sportifs

### Les compétences facultatives :

- Petite enfance, enfance, jeunesse
- L'aménagement numérique
- La politique touristique

## L'organisation de l'exécutif

### Le conseil communautaire

Composé de conseillers, titulaires et suppléants, désignés par les conseils municipaux des communes membres, le conseil communautaire est l'organe démocratique et de décision de La Cali.

A compter des prochaines élections municipales, les conseillers communautaires, au nombre de 67, seront élus au suffrage universel direct dans les communes de plus de 1 000 habitants. Le Conseil Communautaire se réunit au moins quatre fois par an.

### Le bureau

Chargé de préparer les décisions du conseil communautaire, le bureau, composé du président et des vice-présidents, se réunit deux à trois fois par mois.

### Les commissions

Créées par délibération du conseil communautaire, les commissions de La Cali examinent et approfondissent les projets et les actions qu'elles souhaitent engager avant de les soumettre au vote du conseil communautaire sur les thèmes suivants :

- Économie, artisanat et équilibre commercial,
- Aménagement de l'espace communautaire – habitat,
- Transport, mobilité, multi modalité et transports scolaires,
- Développement touristique,
- Aménagement numérique,
- Politique de la ville - prévention,
- Action sociale d'intérêt communautaire,
- Petite enfance, enfance et jeunesse,
- Sport,
- Culture,
- Finances,
- Ressources humaines et mutualisation,
- Bâtiment et patrimoine,
- Communication.

### La conférence des maires

Elle rassemble les maires des communes qui composent La Cali ainsi que les membres du bureau. La conférence des maires a un rôle consultatif et est convoquée en tant que de besoin par le président de La Cali. Elle permet d'informer régulièrement les maires des projets et actions engagés par l'intercommunalité. Elle peut aussi être force de proposition dans les domaines de compétences de la communauté d'agglomération.

### La conférence des conseils municipaux

Elle réunit l'ensemble des conseillers municipaux des communes membres.

## Les équipes en interne

Composée d'une centaine d'agents, La Cali est pilotée par la Direction générale des services et est aujourd'hui structurée en sept directions adjointes :

- Direction des politiques d'aménagement et de développement durable
- Direction du développement économique
- Direction politique de la ville et action sociale
- Direction petite enfance – enfance – jeunesse, culture et sport
- Direction des affaires financières, fiscales, juridiques et de la commande publique
- Direction des ressources humaines
- Direction des services techniques

# Le territoire de La Cali, aujourd'hui



## Les communes membres de La Cali :

Abzac - Bayas - Bonzac - Camps sur l'Isle - Chamadelle - Coutras - Génissac - Gours - Guîtres - Lagorce - Lalande de Pomerol - Lapouyade - Le Fieu - Les Billaux - Les Eglisottes et Chalaures - Les Peintures - Libourne - Maransin - Moulon - Pomerol - Porchères - Puynormand - Sablons - Savignac de l'Isle - Saint Antoine sur l'Isle - Saint Christophe de Double - Saint Ciers d'Abzac - Saint Denis de Pile - Saint Martin de Laye - Saint Martin du Bois - Saint Médard de Guizières - Saint Sauveur du Puynormand - Saint Seurin sur l'Isle et Tizac de Lapouyade

# Lutter contre le changement climatique

La Cali porte un projet ambitieux en termes de transition énergétique, dont le premier volet se concrétise par une politique de l'habitat volontariste en faveur de la rénovation énergétique.

Par ailleurs, le déploiement des compétences dans le domaine du transport et la mise en place d'un Plan Climat Énergie Territorial (PCET) engagent la collectivité mais aussi les acteurs du territoire dans un processus de réduction réelle et mesurable des émissions de gaz à effet de serre.

**La politique locale de l'habitat** en faveur de la rénovation énergétique se concrétise en 2013 avec :

- ➔ D'une part la signature d'une convention-cadre avec l'Etat et les partenaires locaux pour définir les actions à mettre en œuvre pour une véritable efficacité énergétique et une amélioration du parc privé de logements sur le territoire de La Cali.
- ➔ Et d'autre part avec la mise en place d'un programme d'intérêt général pour l'amélioration thermique et énergétique des logements, mais aussi, le traitement des logements indignes des propriétaires occupants, et l'adaptation des logements au handicap ou à la perte d'autonomie. La Cali a ainsi mis en œuvre **un guichet unique** pour informer, conseiller, accompagner et instruire les demandes des ménages.

Quant à **la structuration de l'offre de transport** à l'échelle du territoire, elle prend des formes différentes avec le souci d'offrir un réseau de transport « Calibus », adapté aux besoins et respectueux de l'environnement. Le renouvellement progressif du parc de véhicules, la desserte d'un nouvel arrêt à proximité d'une zone commerciale, la gratuité du réseau pour les habitants du territoire, la gestion optimisée des déplacements en transport collectif des scolaires du territoire, le service en ligne de covoiturage pour faciliter l'alternative à la voiture individuelle, sont quelques-unes des actions poursuivies en 2013. Par ailleurs, la participation de La Cali au financement de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (SEA), témoigne de la volonté de la collectivité de chercher à décongestionner le trafic autoroutier.

**Le lancement d'un Plan Climat Énergie Territorial** permet à la collectivité de réaliser son «Bilan Carbone Patrimoine & Compétences». Ainsi, pour l'année de référence 2012, les émissions de gaz à effet de serre dues à ses activités et services rendus auprès de la population ont été évalués et représentent 10 500 teqCO<sub>2</sub> (tonnes équivalent CO<sub>2</sub>) (fonctionnement interne, transport, collecte et traitement des déchets...). Ce travail constitue donc un point de référence pour La Cali, afin de mesurer l'efficacité des actions du PCET qui viseront à améliorer ce bilan dans les années à venir. En 2013 déjà, La Cali a déployé des actions adaptées pour lutter contre le changement climatique : achats responsables clauses environnementales dans les marchés, incitation des agents à utiliser les transports en commun...

Enfin, le partenariat actif de La Cali avec l'association CLCV<sup>1</sup> permet d'offrir aux habitants toute l'information nécessaire pour mettre en place **des économies d'énergie et déployer les énergies renouvelables** dans leur logement (permanences espaces info énergie, conférence sur la transition énergétique...).



1 : Association consommation logement et cadre de vie

# Préserver la biodiversité

La Cali veille à préserver les ressources de son territoire, que ce soit dans le choix des méthodes utilisées pour l'entretien des espaces verts dont elle a la gestion, ou dans les politiques d'éducation au développement durable.

La collectivité privilégie ainsi **une gestion durable de ses espaces verts**, en particulier ceux liés à ses parcs d'activité économiques. Aussi, pour l'entretien des espaces verts des zones d'activités de Frappe à Saint Denis de Pile et d'Eygreteau à Coutras, La Cali fait appel aux structures d'insertion fortement impliquées dans une démarche environnementale : l'association « Isle & Dronne » et la Régie Territoriale des Services. Par ailleurs, elle sollicite l'association « Cistude Nature » pour l'application d'un plan de gestion d'un site à Abzac, afin de recréer **une zone humide**, visant à compenser l'impact environnemental de la création de la zone d'activité d'Eygreteau.

Dans le prolongement de la labellisation CED<sup>2</sup> obtenu en 2012 pour les structures d'accueil de loisirs sans hébergement de La Cali auprès de la Ligue de l'Enseignement, un programme d'actions s'est mis en place en matière **d'éducation à l'environnement**. Sur le secteur de Guîtres, les trois centres de loisirs de La Cali, pour les publics maternels et élémentaires, et l'accueil périscolaire de la commune de Saint Denis de Pile, font ici office de structures « pilotes ». Cette démarche, menée sur trois ans, englobe aussi bien des actions éducatives (sensibilisation au tri des déchets, sorties nature, respect d'autrui, liens intergénérationnels...) que l'amélioration de la gestion même des lieux de loisirs (économie d'eau et d'énergie, utilisation de matériaux sains).

À travers un appel à projet du Conseil Général de la Gironde, la commune de Saint Seurin sur l'Isle a pu bénéficier d'un accompagnement visant à préserver la biodiversité de ses espaces verts, à sensibiliser les agents de ses services techniques aux pratiques écologiques pour les entretenir et à communiquer auprès du public sur ces actions. La Cali avec l'appui du Conseil Général de la Gironde et du SMICVAL a élargi cette démarche afin d'en faire profiter d'autres communes de la communauté d'agglomération. Les communes de Coutras et Saint Denis de Pile se sont portées volontaires et bénéficient ainsi d'une mission-conseil en **gestion différenciée** des espaces verts leur permettant de réduire voire, à terme, d'envisager une suppression des produits phytosanitaires. Cette expérimentation pourra être élargie par la suite à d'autres communes du territoire.

Enfin, l'association d'insertion « Isle & Dronne » entretient les chemins de randonnées du secteur de Coutras dont La Cali a la charge et s'appuie, pour cela, sur des pratiques écoresponsables.



# Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

À travers l'ensemble des compétences et des services qu'elle déploie, La Cali s'attache à favoriser l'épanouissement et le bien-être de la population de son territoire. Ainsi, de l'organisation de son réseau de transport, au pilotage d'actions sociales, en passant par l'animation culturelle et touristique ou les services à domicile, les actions qui y contribuent sont aussi nombreuses que diversifiées.

**La politique petite enfance / enfance / jeunesse** de La Cali veille, par exemple, à proposer des modes d'accueil et des animations variés et adaptés aux besoins des parents, des enfants et des jeunes. Au-delà du pilotage des structures, elle réserve aussi des temps de rencontre permettant aux grands et aux petits d'échanger et de se retrouver, comme en atteste le succès grandissant des semaines de la petite enfance.

La collectivité propose des structures d'accueil pour les 6/12 ans (ALSH) répartis sur l'ensemble du territoire et a su offrir des solutions à tous dans l'organisation de la réforme des rythmes scolaires (service d'accueil et service de transport supplémentaires).

Pour les plus grands, La Cali imagine de nombreuses activités avec, là aussi, une variété des formes d'accueil (PRIJ<sup>3</sup>, BIJ<sup>4</sup>) réparties équitablement sur le territoire. Ainsi, les jeunes de 12 à 17 ans peuvent bénéficier de sorties à la journée, de séjours et peuvent participer à de nombreuses opérations (festival du court métrage, atelier cinéma, formation sécurité, fête de la jeunesse...).

les semaines de la  
**Petite enfance**  
2013

La couleur  
dans tous les  
sens

SPECTACLE DES « ANIMATERNELS »  
EXPOSITION DE MODULES  
ET CRÉATIONS D'ENFANTS  
ATELIERS ENFANTS/PARENTS  
DÉBAT : « LES JOUETS SONT-ILS SEXISTES ? »

GRATUIT  
SANS  
INSCRIPTION

du 9 au 23 novembre

Contact : 05 57 25 01 51 ou [contact@lcali.fr](mailto:contact@lcali.fr)

Logo of La Cali Communauté d'Agglomération de Libournaise and various partner logos.

3 : Point rencontre information jeunesse

4 : Bureau d'information jeunesse



Quand la collectivité organise **un service généralisé de portage de repas à domicile** avec une tarification sociale sur l'ensemble du territoire, elle combine qualité des repas et fonction d'accompagnement pour le maintien à leur domicile des personnes âgées, à mobilité réduite ou en situation temporaire d'immobilité (à la suite d'une hospitalisation par exemple). Chaque année, plus de 50 000 repas sont ainsi servis tous les jours au domicile de 300 habitants de La Cali.

Le bien-être des individus passe aussi par l'ouverture culturelle, l'éducation artistique et l'éclectisme des programmes et sorties proposées à l'échelle du territoire. En la matière, La Cali déploie un dispositif d'éducation artistique et culturelle en direction des publics scolaires du territoire et plus de 2 000 élèves accèdent ainsi chaque année à ces parcours.

La communauté d'agglomération poursuit sa politique en faveur du livre et de **la lecture publique** pour tous (portail informatique, fonds documentaire...).

Enfin, La Cali s'investit fortement sur de nombreuses **manifestations culturelles** dans les domaines de la musique, sous toutes ses formes, mais aussi de la poésie, de la photographie, du théâtre...

La diversité **des équipements touristiques** garantit également au plus grand nombre d'individus un accès à des formes variées de loisirs. Ainsi, la collectivité offre par exemple des possibilités d'hébergement pour les séjours touristiques sur le territoire, à Lagorce, sur le domaine du Maine Pommier. Elle encourage également la valorisation de son patrimoine local par le soutien aux structures d'accueil et de promotion du tourisme (offices de tourisme) et soutient des associations et manifestations qui offrent des activités à vocation touristique sur son territoire (Train touristique Guîtres-Marcenais, canoé-kayak de loisir, randonnées, festivals...).

En parallèle, La Cali a poursuivi sa politique d'organisation touristique en mutualisant ses ressources à travers la création d'un office de tourisme intercommunal (OTI) unique sous forme d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), ceci afin d'être mieux identifié comme un acteur incontournable de la vie touristique locale. Ce statut juridique, associant élus communautaires et socio-professionnels, permettra à l'OTI de poursuivre les actions en matière de service public à vocation touristique confiées par La Cali (accueil, information, promotion touristique...), mais aussi de développer de nouveaux produits touristiques et des actions de commercialisation (boutique, packaging...), en partenariat avec les prestataires du territoire.



Le site du Maine Pommier

# Assurer la cohésion sociale et la solidarité

La pauvreté et les diverses formes d'exclusion sont destructrices de lien social. Afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion, La Cali veille, dans la conduite de ses politiques publiques, à aider et accompagner les populations les plus fragiles. Ainsi, ses actions en matière de logement, d'emploi, de formation, de prévention de la délinquance et d'accès au droit, d'accueil des gens du voyage, de transport adapté, traduisent l'engagement de la collectivité vers plus de cohésion sociale et de solidarité à l'égard des habitants du territoire, en particulier les plus fragiles d'entre eux.

En matière d'habitat, afin de répondre aux multiples besoins de la population, La Cali a engagé l'élaboration d'un **programme local de l'habitat (PLH)**, à l'échelle de ses 34 communes. Il s'agit d'une étape déterminante pour la construction d'une politique intercommunale qui permettra de définir les interventions prioritaires en faveur de l'habitat afin de favoriser un développement urbain, économique et social équilibré de la communauté d'agglomération. Le PLH visera également à garantir l'accès à un logement décent à tous les habitants de La Cali.

En parallèle, et pour favoriser l'accès ou le maintien dans le logement, la collectivité poursuit sa politique d'accueil avec son service communautaire de bureau du logement (instruction des dossiers de demande de logement, participation aux commissions d'attribution ces logements et suivi individuel). En complément, elle soutient financièrement les structures clés qui interviennent sur le territoire en matière de **solidarité et de logement** (voir encadré ci-dessous).

Dans **le domaine de l'insertion, l'emploi, la formation**, La Cali donne la priorité à **l'insertion et l'accès à l'emploi des personnes en difficulté**. Ainsi en 2013, la collectivité a poursuivi son soutien aux acteurs majeurs de l'accompagnement tels que le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et la Mission Locale, mais aussi à d'autres structures d'insertion et d'emploi (voir encadré ci-dessous).

Le PLIE travaille au retour à l'emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail (chômeurs longue durée, travailleurs handicapés, jeunes sans qualification, allocataires de minima sociaux). Au sein du dispositif PLIE, La Cali dispose, depuis 2013, d'une équipe de six professionnels (4 référents de parcours et 2 chargés de relation entreprise) répartis sur le territoire intercommunale pour assurer un accompagnement et un suivi individualisé des bénéficiaires.

Au-delà de ses aides financières et des équipes dédiées, La Cali a renouvelé sa participation au **Forum emploi / formation** organisé par le PLIE le 28 novembre. Avec plus de 1 300 visiteurs, ce forum, organisé chaque année, favorise la rencontre entre demandeurs d'emploi et entreprises du territoire qui recrutent.

Pour participer à l'insertion professionnelle de tous, La Cali, au cœur du territoire, met à disposition **une plateforme de formation** dans la commune du Fieu qui accueille une dizaine de partenaires sur des actions de formation variées (bâtiments, bureautique, espaces verts, hygiène et propreté des locaux...).

## STRUCTURES CLÉS EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ ET DE LOGEMENT :

**FSL** (Fonds de solidarité logement), aides pour l'accès et le maintien dans le logement des personnes défavorisées

**Le Lien**, association d'accompagnement et d'hébergement des publics privés de domicile et logements d'urgence

**HAIJPL** (Habitat Jeunes en Pays Libournais), accompagnement et hébergement des publics jeunes

**ADIL** (Agence départementale d'information sur le logement), permanences pour le conseil et l'information juridique, financière et fiscale des particuliers

## STRUCTURES D'INSERTION ET D'EMPLOI :

**ASPAT** (Association Sociale et Professionnelle par les Activités Techniques), action globale en faveur des publics en difficulté (mobilité, reprise d'activité...)

**RTS** (Régie Territoriale des Services), **Isle & Dronne, Tremplin pour l'emploi T2000**, associations favorisant l'insertion sociale et professionnelle par l'activité économique.

Créé en novembre 2012, le **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)** est une instance qui regroupe les acteurs et partenaires investis dans la prévention de la délinquance sur le territoire de La Cali (associations d'aides aux victimes, d'aide au logement, à l'insertion sociale et professionnelle, pouvoirs publics, réseaux de santé...). En 2013, La Cali a poursuivi sa politique dans ce domaine en organisant des temps de réflexion avec ces partenaires. Le CISPD a favorisé l'émergence d'actions concrètes et diversifiées : animations et sensibilisation aux dangers de la route dans le cadre de la semaine de la sécurité routière; diffusion d'un guide local de l'accès aux droits présentant, par thématique, les structures d'aide et d'accompagnement : information juridique, protection des droits, démarches administratives, sécurité publique, aides aux victimes, addiction, consommation - surendettement... lutte contre les violences intrafamiliales avec une campagne d'affichage et diffusion d'une plaquette d'information; ateliers de sensibilisation aux addictions auprès des jeunes scolaires...

Dans le domaine de **l'accueil des gens du voyage**, La Cali a créé, en 2013, une aire provisoire sur la commune de Coutras. Conformément au schéma départemental de la Gironde, son aménagement définitif offrira, en 2014, 16 emplacements. Ainsi, pour répondre au besoin d'accueil des familles, avec les aires de Libourne et de Saint Denis de Pile déjà existantes, La Cali offre dorénavant des capacités d'accueil pour une centaine de familles sur son territoire. Sur les aires de Libourne et de Saint Denis de Pile, la collectivité poursuit sa mission d'accompagnement avec le projet social et éducatif (PSE), axé notamment sur l'accompagnement vers l'emploi des adultes et la scolarisation des enfants. Les résidents de l'aire de Coutras vont, eux aussi, pouvoir bénéficier d'un PSE à compter de 2014.

La Cali lutte contre toutes les formes de rupture et d'isolement. A cette fin, elle organise **un service de transport adapté**, à la demande, qui permet aux personnes rencontrant des difficultés temporaires ou définitives de mobilité de se déplacer (personnes âgées ou à mobilité réduite). Pour renforcer au mieux cette offre de service, La Cali a facilité les possibilités de réservation (plages horaire de disponibilité et amplitude horaire du standard étendues, tarification unique, vente directe des titres de transports auprès des chauffeurs...). À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 La Cali élargit les possibilités de déplacement pour les usagers avec des trajets possibles depuis et vers chacune des 34 communes de la communauté d'agglomération.



# Une Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation Responsables

Les travaux d'étude initiés par la collectivité dans le domaine économique et les actions en faveur de l'aménagement numérique ou du renforcement des services numériques favorisent l'attractivité du territoire et son développement économique et social suivant des modes de production responsables.

Ainsi, en parallèle **des aides directes** qu'elle octroie aux entreprises, et en complément de sa politique d'accompagnement des entreprises désireuses de s'implanter sur une **des zones d'activité** du territoire intercommunal, La Cali développe le concept de ZAE (zone d'activité économique) multi-site pour proposer une offre équilibrée, complémentaire et non concurrente sur le territoire. Par ailleurs, c'est autour de **l'économie circulaire**, avec la valorisation des déchets et plus globalement la transition énergétique, que La Cali entend en partie porter l'avenir économique du territoire. La collectivité soutient ainsi les éco-activités et les démarches d'éco-conception. Elle accompagne aussi la recherche et le transfert technologique.

En matière **d'aménagement numérique** et avec l'appui du Syndicat Mixte Gironde Numérique<sup>5</sup> (SMGN), La Cali poursuit sa politique de développement du très haut débit, avec plus de 80 km de fibre optique déployée sur son territoire. Ces investissements permettent de desservir les principaux parcs d'activité économique mais aussi un certain nombre de grands services de centralité (collèges, lycées, hôpitaux...). Le déploiement de ce réseau a aussi rendu possible le développement de connexions WIFI publiques de qualité (ville de Libourne par exemple). En 2013, l'implantation de trois nouveaux nœuds de raccordement des abonnés (NRA) à Le Fieu, Pomerol et Saint-Ciers-d'Abzac, permet de couvrir en haut débit certaines zones mal desservies afin qu'elles bénéficient des connexions Internet améliorées.

De plus, La Cali participe au déploiement **des services numériques mutualisés** proposés par le Syndicat Mixte Gironde Numérique pour accompagner le passage des collectivités à l'administration électronique et à l'informatisation de leurs services : installation de serveurs de stockage pour la sécurisation des données, obtention de certificats et signatures électroniques des actes administratifs transmis en Préfecture, applications métier facilitant l'administration des collectivités au quotidien (gestion du courrier, des délibérations, des agendas...) sont autant de nouveaux services accessibles à travers le catalogue du SMGN.

À travers son adhésion à ces services numériques mutualisés, La Cali permet à ses communes de bénéficier du dispositif. Dans la plupart des cas, priorité a été faite au dépôt de noms de domaine (adresses mail des mairies) mais surtout à l'installation de serveurs de stockage permettant de sécuriser les données informatiques cruciales des communes de La Cali. D'ores et déjà, La Cali elle-même et 25 de ses communes membres se sont inscrites dans cette démarche particulièrement significative de l'engagement du territoire dans une dynamique de développement et de consommation responsables.



FIELD Évènement, conférence-débat pour promouvoir auprès des entreprises locales, le réseau de fibre optique (13 juin 2013)

5 : Syndicat mixte créé à l'initiative du Conseil général de la Gironde auquel adhère La Cali pour promouvoir le réseau de fibre optique, le très haut débit sur le territoire et la mise à disposition de services numériques aux collectivités locales.

# La Cali exemplaire et responsable

## Les actions conduites par La Cali au titre de la gestion des ressources humaines

Deux années après la création de La Cali, de nombreuses démarches de structuration et de professionnalisation de son organisation ont pu être mises en œuvre en matière de ressources humaines notamment à travers la mise en place et l'animation du comité technique paritaire, la formalisation des règlements nécessaires à son fonctionnement (temps de travail, régime indemnitaire, formation...) mais aussi la communication auprès des agents (portail d'information RH accessible sur le réseau, rubriques RH dans la lettre de communication interne...).

Par ailleurs, La Cali est aujourd'hui en mesure de mutualiser certaines de ses démarches, et de faire bénéficier les communes membres de l'agglomération d'une partie de son expertise (en matière de formation par exemple).

Fin 2013, l'effectif de La Cali compte 107 agents en emplois permanents, et plusieurs recrutements ont permis de renforcer les compétences des équipes.

Attentive aux publics les plus éloignés de l'emploi, La Cali mène, dès qu'elle le peut, une politique de recrutement et d'insertion professionnelle des publics les plus fragiles. Ainsi en 2013, 5 agents ont pu être recrutés et ont intégré la collectivité via le dispositif des contrats aidés.

En termes d'hygiène et de sécurité, et de formation, la collectivité poursuit son travail de structuration (constitution d'un réseau d'agents de prévention, formation des membres du comité technique paritaire, notamment aux risques psychosociaux) et de rationalisation des commandes (mise en place d'un groupement de commande avec les communes membres de l'intercommunalité et les partenaires locaux pour l'achat de formations obligatoires liées à l'hygiène et à la sécurité).

Cette année, l'instauration d'un règlement de formation a permis de préparer la mise en place, dès 2014, d'un plan de formation triennal pour la collectivité.

## Les finances publiques : des procédures simplifiées pour un meilleur service

Cette année, la collectivité a dématérialisé les bons de commande et la validation des factures pour une partie des services de La Cali, et a également mis en place l'application TIPI (Titre Payable par Internet), permettant de proposer aux usagers une procédure de paiement par carte bancaire par Internet, via le site du Ministère des Finances pour certains services (pour le portage de repas à domicile par exemple).

## La commande publique responsable

Le service commande publique consolide année après année sa démarche de politique d'achats responsables. L'objectif est d'anticiper le plus en amont possible l'intégration de clauses sociales et environnementales dans les marchés passés par la collectivité. S'appuyant sur le Code des marchés publics, le service recherche les clauses qui pourraient correspondre aux besoins de La Cali et s'insérer dans ses actions en faveur du développement durable. Ainsi, un marché d'insertion professionnelle avec support d'appui l'entretien des espaces verts a pu être passé avec les structures d'insertion Isle & Dronne et la Régie Territoriale des Services. De même, un marché relatif à l'impression de support de communication a permis l'insertion d'une clause environnementale afin que le prestataire respecte un certain nombre de pré-requis (label, principe de publication éco-responsable...).

Chaque opportunité de mutualisation des achats est saisie par La Cali. Dans la mesure du possible, **tous les marchés qui arrivent à échéance sont re-questionnés au prisme de la mutualisation**. Depuis le début de l'année 2013, trois groupements de commande ont ainsi pu être mis en place dans les domaines de la téléphonie mobile, des formations obligatoires et l'achat de papier.



## Vers une gestion durable du patrimoine de La Cali

Sur l'ensemble de ses bâtiments, et dans l'objectif de pouvoir identifier toute consommation anormale, La Cali assure un suivi de ses consommations de fluide (électricité, gaz, eau). L'ambition de la collectivité est de conforter cette action par une démarche d'optimisation des consommations (notamment avec la mise en place d'outils de suivi), et la révision de ses contrats fournisseurs.

L'entretien des espaces verts et naturels des parcs d'activités économiques d'Eygreteau sur la commune de Coutras et de Frappe sur celle de Saint Denis de Pile, ceux de la plateforme de formation située sur la commune du Fieu, ainsi que ceux du site du Maine-Pommier sur la commune de Lagorce sont effectués dans un souci de protection de l'environnement.

Les pratiques internes, ainsi que celles des prestataires de la collectivité (recyclage par compostage, désherbage manuel, diversification des essences plantées...), contribuent donc, de fait au plan Écophyto<sup>6</sup>.

6 : Initiative lancée en 2008 à la suite du Grenelle Environnement, ce plan est piloté par le Ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt. Il vise à réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires (communément appelés pesticides) en France tout en maintenant une agriculture économiquement performante. Le principal défi d'écophyto est de diminuer le recours à ces produits tout en continuant à assurer un niveau de production élevé tant en quantité qu'en qualité (source : <http://agriculture.gouv.fr>)

La version intégrale du rapport de développement durable est disponible sur demande  
auprès du service développement durable de La Cali :

[developpementdurable@lcali.fr](mailto:developpementdurable@lcali.fr) / 05 57 25 69 57

**Rapport**  
**Développement**  
**Durable 2013**  
**de La Cali**